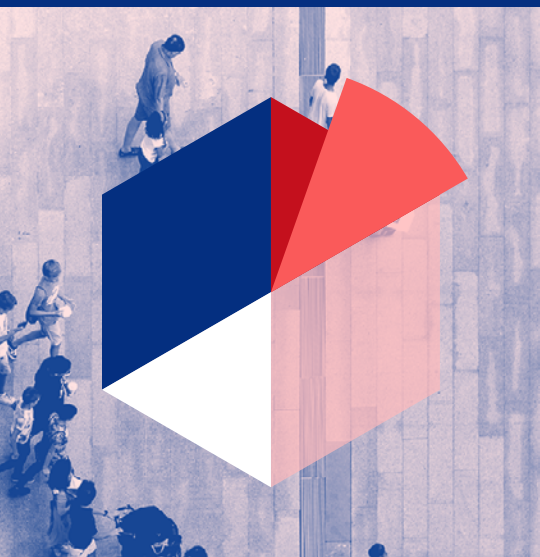




Depuis 1990, le modèle productif agricole s'est transformé par un recours accru au capital. Le taux d'investissement agricole, qui rapporte la formation brute de capital fixe (FBCF) à la valeur ajoutée, est ainsi passé de 23,4 % à 37,5 % entre les périodes 1990-1994 et 2020-2024. La mécanisation des exploitations a accru la productivité du travail, si bien que, dans le même temps, l'emploi agricole a chuté de 50,9 %.

En 2020-2024, la FBCF est très majoritairement consacrée à l'acquisition d'engins agricoles (64,5 %) puis de bâtiments (20,8 %). En trente ans, les achats annuels de machines spécialisées (équipements de culture, de récolte ou d'élevage) ont augmenté en volume de moitié (+49,8 %), bien plus que ceux en tracteurs et véhicules (+20,1 %) qui pesaient davantage auparavant. L'informatique s'est également diffusée, mais pèse moins de 1 % de la FBCF, grâce à la très forte baisse du prix des matériels.

La FBCF recouvre aussi une composante en produits agricoles (8,4 %), qui correspond à l'évolution des surfaces en vignes et en vergers et à celle du bétail reproducteur. Son volume a baissé de 34,3 % en trente ans, en raison de la baisse des surfaces en plantation et de la diminution du cheptel.

L'activité agricole nécessite des montants élevés d'actifs (terrains, plantations, animaux, machines, etc.) et cette spécificité s'est renforcée au cours des décennies : le modèle agricole s'est transformé sur longue période par un recours accru au capital. Cette accumulation de moyens productifs se mesure en comptabilité nationale par le **taux d'investissement**, qui rapporte la **formation brute de capital fixe (FBCF)** à la **valeur ajoutée brute**. En moyenne sur les années 1990 à 1994, le taux d'investissement dans l'agriculture était de 23,4 %, dépassant déjà de 4,4 points celui de l'ensemble des entreprises non financières (19,0 %) ► **figure 1**. L'investissement agricole s'est encore depuis lors particulièrement renforcé. En trente ans, le taux d'investissement de la **branche agricole** s'est ainsi accru de 14,1 points, pour atteindre 37,5 % en 2020-2024, quand celui des entreprises non financières n'a augmenté que de 2,7 points, pour atteindre 21,7 %. Du fait de l'usure du capital, la **consommation de capital fixe (CCF)** dans l'agriculture est également élevée, et s'est spécifiquement accrue elle aussi. Son taux, qui était de 22,4 % de la valeur ajoutée brute en 1990-1994, est passé à 34,4 % en 2020-2024.

Dans le même temps, l'emploi agricole a fortement diminué. Mesuré en nombre d'**équivalent temps plein (ETP)**, et comprenant tant les exploitants que les salariés, il a chuté de 50,9 % depuis 1990, soit une baisse de 722 500 ETP, pour atteindre 696 100 ETP en 2024. La réduction

► 1. Taux d'investissement de la branche agricole et des entreprises non financières en 1990-1994 et 2020-2024

Période	Branche agricole	Entreprises non financières
1990-1994	23,4	19,0
2020-2024	37,5	21,7
Évolution (en points)	+14,1	+2,7

Lecture : En moyenne sur les années 2020 à 2024, le taux d'investissement de la branche agricole est de 37,5 %, soit 14,1 points de plus qu'en 1990-1994.

Source : Insee, compte de l'agriculture de 1990 à 2024, compte provisoire 2025 arrêté en juin 2026, comptes nationaux.

est particulièrement forte pour l'emploi non salarié, de 65,9 %, en raison de la concentration des exploitations et de la baisse des aides familiaux. La France hexagonale compte 349 600 exploitations agricoles en 2023, contre 924 000 en 1990. L'emploi salarié n'a reculé que de 8,8 %. De ce fait, les salariés représentent 44,4 % des ETP en 2024, contre 20,0 % en 1990. En trente ans, la réduction de l'emploi agricole contraste avec la hausse de l'emploi dans les entreprises non financières, qui est passé de 15,8 millions d'ETP en 1990 à 18,9 millions en 2024, soit une progression de 19,6 %.

Les machines spécialisées, premier poste des investissements

En moyenne sur les années 2020 à 2024, la FBCF est consacrée à 64,5 % à l'achat d'engins agricoles, 20,8 % de bâtiments, 8,4 % de produits agricoles, 2,0 % d'équipements divers (hangars métalliques, matériel informatique, logiciels) et 4,3 % à des **coûts de transfert**

de propriété d'actifs non produits, pour l'essentiel de terrains ► **figure 2**. Parmi les engins agricoles, les machines spécialisées (moissonneuses-batteuses, autres matériels de récolte, de préparation des sols ou de fourrage, couveuses, équipements frigorifiques, etc.) forment 41,0 % de l'ensemble de la FBCF, davantage que les tracteurs et autres véhicules automobiles (23,5 %). L'investissement en produits agricoles est d'abord constitué de l'accroissement des plantations de vignes et d'arbres fruitiers, qui représente 5,8 % de la FBCF. Son autre composante correspond au bétail reproducteur et aux animaux de trait conservés d'une année sur l'autre, qui pèse 2,7 % de la FBCF.

Entre 1990-1994 et 2020-2024, la hausse de la FBCF a surtout été tirée par les prix qui ont augmenté de 62,3 %, quand les volumes s'accroissaient de 16,5 %. Ces évolutions sont plus élevées que celles de la **production agricole au prix de base**, dont le prix s'est apprécié de 39,4 % sur la période, quand son volume augmentait de 9,4 %.

La FBCF par emploi non salarié augmente davantage que le revenu par emploi non salarié

L'acquisition de machines et de bâtiments doit être financée, à court ou à long terme, par le résultat des exploitations. Avec la croissance de la FBCF, sa part dans le **résultat brut** de la branche est passée de 30,0 % en 1990-1994 à 43,1 % en 2020-2024. L'investissement par emploi non salarié a progressé davantage que les indicateurs de performance, comme le **résultat brut par emploi non salarié en termes réels**. Sur l'ensemble de la période, celui-ci a plus que doublé (+124,6 %), sa progression étant globalement plus forte que celle du résultat net par emploi non salarié en termes réels (+91,6 %) qui prend en compte l'usure du capital via la CCF ► **figure 3**. Également mesurée en termes réels, la FBCF en produits agricoles par emploi non salarié s'est accrue de 109,5 %, soit un peu moins que le résultat brut par emploi non salarié. En revanche, la FBCF en produits non agricoles par emploi non salarié en termes réels s'est élevée de 238,2 %, entraînant une hausse de la FBCF totale par emploi non salarié de 221,7 %.

Plusieurs dispositifs soutiennent l'investissement agricole, comme les aides à l'investissement, ou les aides à l'installation telles que la **dotation Jeunes Agriculteurs**. Même s'il n'est pas toujours aisé de distinguer ces ressources du reste des aides, leur montant est évalué sur l'ensemble de la période à 6,3 % de la FBCF.

Forte hausse en volume des machines spécialisées et diffusion de l'informatique

La FBCF en machines spécialisées et tracteurs était déjà le premier poste d'investissement en 1990-1994, mais sa part, de 58,9 %, était de 5,6 points inférieure à son niveau actuel. En trente ans, l'investissement en machines spécialisées a augmenté de presque la moitié en volume (+49,8 %), bien davantage que celui en tracteurs (+20,1 %) qui étaient plus répandus en début de période ► **figure 4**. Le prix des tracteurs a particulièrement augmenté à partir de 2021 : leur prix a augmenté de 61,4 % en trente ans, davantage que celui des machines spécialisées (+51,5 %). La FBCF en bâtiments et celle en hangars métalliques ont légèrement diminué en volume. Le prix des bâtiments s'est accru de 81,9 %, plus que celui des hangars métalliques (+65,5 %).

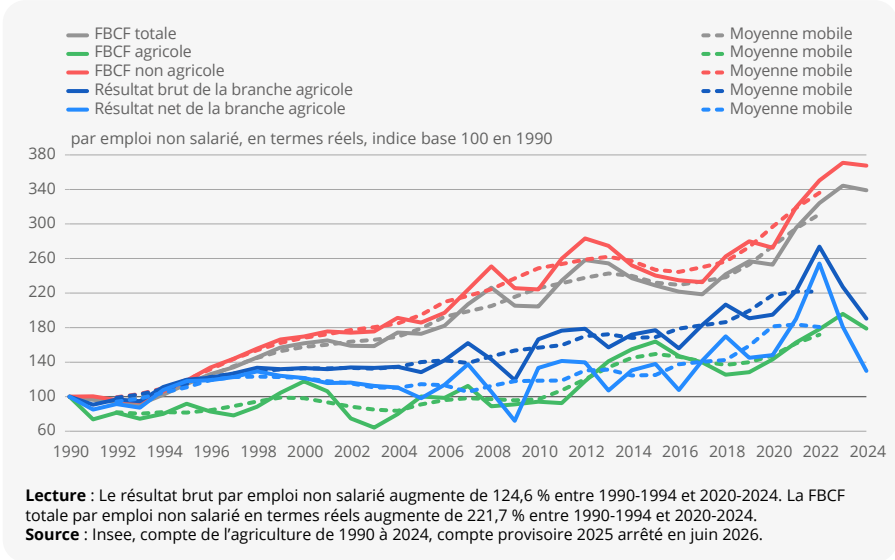
L'informatique, pratiquement absente en début de période, s'est largement diffusée. Cependant, parallèlement à cette hausse en volume, le prix du matériel informatique a fortement baissé (-83,6 %) et celui des logiciels a légèrement reculé (-1,2 %), si bien que ces deux postes réunis ne pèsent pas plus de 0,9 % de la FBCF totale en 2020-2024

► 2. Part des différents postes de la FBCF, évolution en volume et en prix entre 1990-1994 et 2020-2024

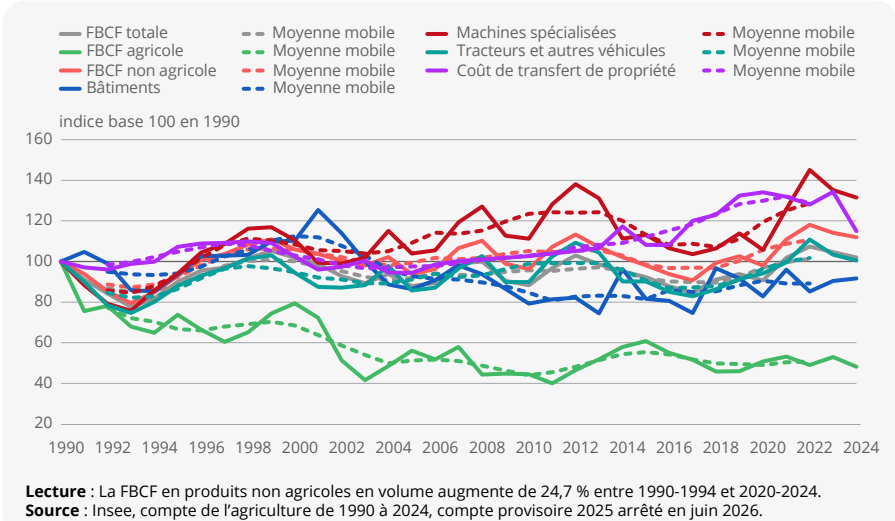
Poste	Part dans la FBCF		Évolution entre 1990-1994 et 2020-2024	
	1990-1994	2020-2024	Volume	Prix
FBCF agricole	13,0	8,4	-34,3	85,1
Plantations	7,6	5,8	-27,8	105,8
Bétail	5,4	2,7	-48,8	92,4
FBCF non agricole	87,0	91,6	24,6	61,4
Bâtiments	23,3	20,8	-6,1	81,9
Poulaillers, porcheries, serres	9,7	8,5	-10,2	90,2
Autres bâtiments (étables, écuries, etc.)	13,6	12,3	-2,9	81,5
Matériel	60,8	66,3	37,7	57,0
Hangars métalliques	1,5	1,1	-11,0	65,5
Machines spécialisées	35,2	41,0	49,8	51,5
Tracteurs et autres véhicules automobiles	23,7	23,5	20,1	61,4
Matériel informatique	0,4	0,7	2 151,8	-83,6
Autres	2,9	4,5	36,8	118,1
Logiciels	0,0	0,2	842,4	-1,2
Coût de transfert de propriété d'actifs non produits	2,8	4,3	30,8	128,5
Ensemble FBCF	100,0	100,0	16,5	62,3

Lecture : La FBCF en produits agricoles représente 8,4 % de la FBCF en 2020-2024 contre 13,0 % en 1990-1994. Elle a baissé de 34,3 % en volume et augmenté de 85,1 % en prix entre 1990-1994 et 2020-2024.
Source : Insee, compte de l'agriculture de 1990 à 2024, compte provisoire 2025 arrêté en juin 2026.

► 3. Évolution de la FBCF par emploi non salarié et du résultat par emploi non salarié en termes réels de 1990 à 2024, base 100 en 1990



► 4. Évolution en volume de la FBCF en produits non agricoles de 1990 à 2024, base 100 en 1990



(contre 0,4 % trente ans auparavant). Les coûts de transfert de propriété ont augmenté en volume de 30,8 % et en prix de 128,5 %, soit des ordres de grandeur deux fois plus élevés que l'ensemble de la FBCF. De façon générale, les postes qui nécessitent davantage de main-d'œuvre (coûts de transfert de propriété, bâtiments, plantations) sont ceux qui se sont le plus renchérïs.

FBCF en plantations : chute des volumes et hausse des prix

La FBCF en plantations est principalement constituée de vignes, qui représentent 83,0 % de sa valeur en 2020-2024 ; les 17,0 % restant sont des vergers. Elle a reculé de 27,8 % en volume depuis 1990-1994 ► **figure 5**. Ceci est à la fois la cause et la conséquence de la réduction des surfaces cultivées en vignes et en vergers. En France métropolitaine, la surface cultivée en vignes est passée de 956 milliers d'hectares en 1990 à 775 milliers en 2024, soit une baisse de 18,9 %, tandis que la surface cultivée en vergers a diminué de 232 milliers d'hectares à 196 milliers (-15,1 %). Le prix de la FBCF en plantations s'est quant à lui fortement apprécié sur la période. Ceci résulte de la hausse des coûts des plants et de la main-d'œuvre, mais aussi d'effets de composition, cette FBCF étant de plus en plus orientée vers la vigne et surtout vers le vignoble AOP. En 2020-2024, le vignoble AOP pèse 54,8 % de cette FBCF, soit 5,4 points de plus qu'en début de période. Par ailleurs, les évolutions de la FBCF en plantations reflètent les difficultés récentes de la viticulture. Alors que les volumes étaient repartis à la hausse entre 2010 et le début des années 2020 en lien avec des travaux d'arrachage et de replantation, ils redescendent depuis 2022, de même que les prix depuis 2023.

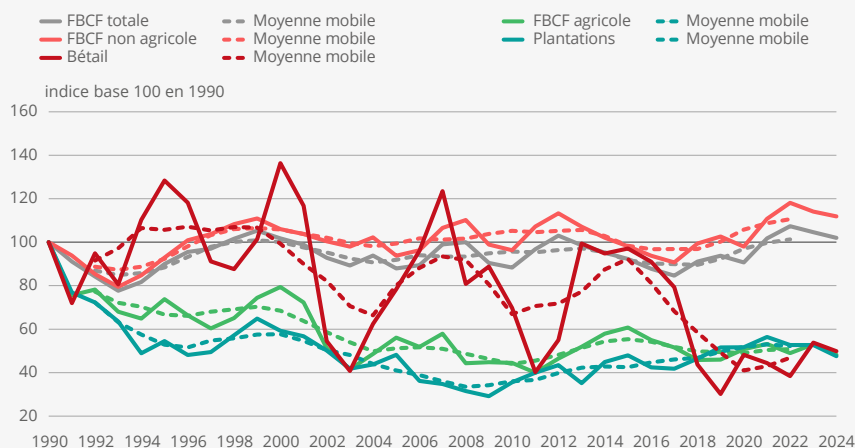
FBCF en bétail : des volumes en diminution

En 2020-2024, la FBCF en bétail est composée à 73,5 % de gros bovins, 24,9 % d'ovins caprins, et pour des parts très faibles de porcins (1,2 %) et d'équidés (0,4 %). De tous les postes de la FBCF, elle est celui qui a le plus reculé en volume (-48,8 %), cause et conséquence de la diminution du cheptel : en 2020-2024, la France compte 7,0 millions de vaches, contre 8,6 millions en 1990-1994. Cette FBCF est soumise en volume à de très fortes variations à court terme, le bétail reproducteur pouvant facilement être envoyé à l'abattoir ou au contraire conservé d'une année sur l'autre. Son prix a diminué jusqu'au début des années 2000, avant de remonter comme celui des animaux. Il a bondi en 2022, année où le prix du bétail a fortement augmenté, dans un contexte de pénurie de l'offre et de flambée du prix des intrants.

► Encadré – Éléments du compte de capital de l'agriculture et rappel sur le compte 2025

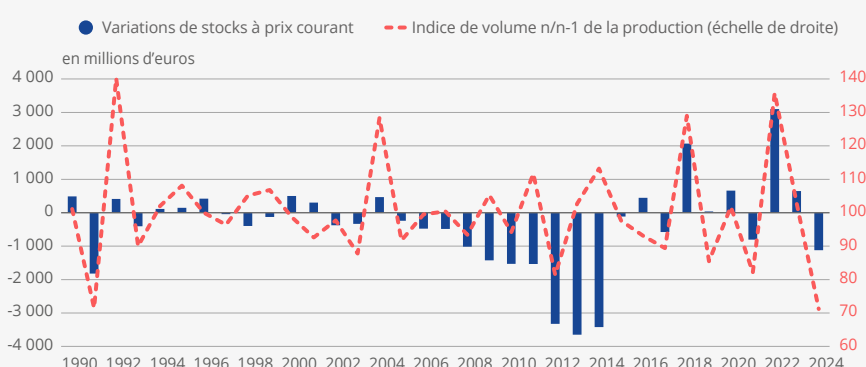
Les données présentées dans cette étude concernent les éléments du compte de capital de l'agriculture. Ceux-ci présentent des séries de Formation brute de capital fixe (FBCF) et de consommation de capital fixe (CCF) depuis 1980, et des séries de variations de stocks et de transferts en capital depuis 1990. Les données reposent sur les comptes de 1990 à 2024 du compte provisoire 2025. Elles seront actualisées en juillet 2027. Les moyennes mobiles sont des moyennes arithmétiques mesurées sur 5 ans.

► 5. Évolution en volume de la FBCF en produits agricoles de 1990 à 2024, base 100 en 1990



Lecture : La FBCF en produits agricoles en volume diminue de 34,3 % entre 1990-1994 et 2020-2024.
Source : Insee, compte de l'agriculture de 1990 à 2024, compte provisoire 2025 arrêté en juin 2026.

► 6. Variations de stocks producteurs à prix courants et indice de volume n/n-1 de la production du vin de 1990 à 2024



Lecture : En 2024, les stocks producteurs de vin diminuent de 1 120,1 millions d'euros à prix courant par rapport à 2023, tandis que la production en volume de vin recule de 28,8 %.
Source : Insee, compte de l'agriculture de 1990 à 2024, compte provisoire 2025 arrêté en juin 2026.

Les variations de stocks producteurs : un fort impact des rendements de l'année

Outre la FBCF, les variations de stocks d'une année à l'autre sont la deuxième composante de la formation brute de capital. Leur montant est relativement faible, ces variations en valeur absolue représentant 4,3 % de la valeur ajoutée en moyenne pour les années de 1990 à 2024. Les **variations de stocks producteurs** en forment la part principale, elles pèsent en valeur absolue 3,7 % de la valeur ajoutée. En valeur absolue, les variations de stocks de vin pèsent 3,1 % de la valeur ajoutée, celles de céréales

1,2 %, celles de pommes de terre et plantes industrielles 0,6 % et le bétail 0,3 %. Les variations de stocks de vin et de céréales résultent largement de la production de l'année. Pour le vin, les déstockages ont été particulièrement importants en 1991, 2012 et 2024, années où la production a le plus baissé en volume ► **figure 6**. Symétriquement, les restockages ont été élevés en 2018 et 2022, années où les vendanges ont le plus progressé par emploi non salarié. De même, les céréales ont été massivement déstockées en 2016, 2020 et 2024, années de forte baisse de la production. Des restockages ont lieu les années de récoltes abondantes, comme en 2004, 2017 et 2021.

► Méthodes

Comment sont évalués ces agrégats ?

La formation brute de capital fixe (FBCF), la consommation de capital fixe (CCF) et les variations de stocks sont évaluées au moyen d'une grande diversité de sources et de méthodes. La FBCF en plantations est calculée à partir des superficies nouvelles des différents types de vignes et vergers et des coûts de plantation. La FBCF en animaux est, pour le bétail reproducteur et de trait, la résultante de quatre composantes, évaluées à partir de sources agricoles et douanières : naissances et croissance naturelle jusqu'à l'âge adulte, abattages, solde des échanges extérieurs d'animaux vivants, frais d'acquisition. La FBCF en produits non agricoles est évaluée à partir du [Réseau d'information comptable agricole \(Rica\)](#), ainsi que des équilibres ressources-emplois issus des comptes nationaux. En particulier, les comptes nationaux sont la source des services professionnels liés aux transferts d'actifs non produits. La CCF résulte d'évaluations successives. Le stock de capital fixe en volume est d'abord évalué à partir des flux passés de FBCF, des lois de mortalité des plantations et de la dépréciation des équipements, selon la méthode dite d'« inventaire permanent ». En l'état actuel, la CCF n'est pas appliquée au bétail reproducteur et de trait. La CCF en volume est alors calculée à partir des paramètres de durée de vie et de dépréciation, puis la CCF en valeur en est déduite par des indices de prix. Les variations de stocks utilisateurs et de stocks producteurs en semences sont calculées à partir des équilibres ressources-emplois des produits agricoles, et les autres variations de stocks utilisateurs à partir du Rica.

► Définitions

Le **taux d'investissement** est le rapport entre la formation de capital fixe et la valeur ajoutée brute.

La **formation brute de capital fixe (FBCF)** est constituée par les acquisitions moins les cessions d'actifs fixes réalisées par les producteurs résidents. Les actifs fixes sont les actifs corporels ou incorporels issus de processus de production et utilisés de façon répétée ou continue dans d'autres processus de production pendant au moins un an.

La **valeur ajoutée brute** est égale à la production valorisée au prix de base diminuée des consommations intermédiaires. Les consommations intermédiaires correspondent aux biens et services transformés ou entièrement consommés au cours du processus de production.

La **valeur ajoutée brute au coût des facteurs** est obtenue par ajout des subventions d'exploitation et déduction des impôts sur la production. Les subventions à l'agriculture comprennent les subventions sur les produits (aides associées à certains types de production) et les subventions d'exploitation versées dans le cadre de la PAC ou au niveau national.

La **branche agricole** regroupe toutes les unités d'activité économique qui exercent les activités suivantes : culture de végétaux (y compris maraîchage et horticulture), élevage d'animaux, activités de travaux agricoles à façon, chasse et activités annexes.

La **consommation de capital fixe (CCF)** correspond à la dépréciation subie par le stock d'actifs fixes au cours de la période considérée par suite d'usure normale et d'obsolescence prévisible ou de dommages accidentels pouvant être considérés comme normaux.

Un **équivalent temps plein (ETP)** correspond au travail d'une personne à plein temps pendant une année entière, soit au moins 1 607 heures travaillées sur l'année.

Les **coûts de transfert de propriété** correspondent aux commissions et honoraires versés aux géomètres, ingénieurs, notaires et autres experts, ainsi qu'aux impôts que doit payer le nouveau propriétaire pour l'acquisition d'actifs non produits, pour l'essentiel de terrains.

La **production agricole au prix de base** est égale à la production valorisée au prix auquel vend le producteur, augmentée des subventions sur les produits qu'il perçoit et diminuée des impôts spécifiques sur les produits qu'il reverse.

Le **résultat brut** s'obtient en retirant de la valeur ajoutée brute au coût des facteurs la rémunération des salariés (salaires et cotisations sociales), les intérêts hors services d'intermédiation financière indirectement mesurés (SIFIM) et les charges locatives nettes de fermage. Son évolution peut être rapportée à celle du nombre d'emplois non salariés en ETP : on obtient ainsi l'évolution du **résultat brut** de la branche agricole **par emploi non salarié**.

Les indicateurs de résultats sont présentés en **termes réels** : les évolutions à prix courants sont déflatées par l'indice de prix du produit intérieur brut (PIB), qui couvre l'ensemble du champ de l'économie. Ainsi, l'évolution d'un prix ou d'un résultat calculée en termes réels est positive si elle est supérieure à l'évolution générale des prix de l'appareil productif national considéré dans son ensemble.

Les **variations de stocks producteurs** s'obtiennent par différence entre les entrées en stocks et les sorties de stocks de produits finis et travaux en cours chez l'entreprise qui les produit. Les produits sont le vin, les céréales et le bétail. Le stock de bétail correspond aux animaux destinés à l'abattage ou à la vente.

Les **variations de stocks utilisateurs** s'obtiennent par différence entre les entrées en stocks et les sorties de stocks de matières premières et de fournitures chez l'entreprise qui les utilise. Les produits sont les engrais et amendements, les produits de protection des cultures, les semences et plants.

Les variations de stocks utilisateurs : l'effet du prix des engrais

En moyenne pour les années de 1990 à 2024, les **variations de stocks utilisateurs** représentent en valeur absolue 1,1 % de la valeur ajoutée : 0,8 % pour les engrais et amendements, 0,3 % pour les produits de protection des cultures et 0,2 % pour les semences et plants. Les variations de stocks utilisateurs sont généralement faibles, à l'exception de deux épisodes exceptionnels liés aux engrais, en 2008-2010 et 2022-2024. Par rapport à l'année précédente, le prix des engrais a bondi de 31,2 % en 2008 puis de 28,9 % en 2009, entraînant un déstockage massif en 2009. En 2010, il a chuté (-33,4 %), permettant la reconstitution des stocks. En 2022, en lien avec la guerre en Ukraine et la flambée du prix du gaz, les prix des engrais se sont emballés (+82,1 %, puis +18,0 % en 2023) et ont entraîné un déstockage record. C'est seulement en 2024, lorsque le prix a reflué (-33,8 %), que le cycle s'est refermé par un restockage. ●

Vincent Hecquet, Félix Lucas,
Alexandre Wukovits (Insee)

↓ Retrouvez davantage de données associées à cette publication sur [insee.fr](#)

► Sources

Le compte de l'agriculture décrit les performances de l'agriculture en tant qu'activité économique sur le territoire national. Il est établi selon la méthode et les concepts du Système européen des comptes (SEC). Il ne constitue pas une mesure du revenu disponible des ménages dont la personne de référence est agriculteur.

► Pour en savoir plus

- « [Éléments du compte du capital de l'agriculture](#) », Chiffres détaillés, Insee, octobre 2026.
- Mosny E, Ramonet M., Wukovits A., « [Le compte provisoire de l'agriculture en 2025 – Les prix et les volumes rebondissent après la chute de 2024](#) », Insee Première n° 2116, juillet 2026.
- Agreste, [Graph'Agri 2025](#), novembre 2025.
- Géry C., Hecquet V., Lucas F., « [Le compte de l'agriculture depuis 1980 : recul de l'élevage, recours accru au capital et aux services agricoles](#) », Insee Première n° 2057, juin 2025.
- [Transformations de l'agriculture et des consommations alimentaires](#), coll. « Insee Références », édition 2024.
- Agreste, « [La décapitalisation du cheptel bovin](#) », Viz'Agreste.
- Mairesse J., « L'évaluation du capital fixe productif - méthodes et résultats », Les collections C de l'Insee n° 18-19, 1972.

Direction générale :
88, avenue Verdier
92541 Montrouge Cedex

Directeur de la
publication :
Fabrice Lengart

Rédaction en chef :
H. Michaudon,
S. Papon

Rédaction :
A. Évrard

Maquette :
M. Gaziav

✉ [@insee.fr](#)
✉ [@InseeFr](#)
[www.insee.fr](#)

Code Sage : IP262133
ISSN 0997-6252
© Insee 2026
Reproduction partielle
autorisée sous réserve
de la mention de la
source et de l'auteur



Insee